

Fid[®]Allianz

www.allianz.fr

Allianz 

Vous avez choisi
Allianz. Nous avons
choisi de vous
récompenser.



Bienvenue dans le programme de fidélité Fid'Allianz.

En prenant en compte votre ancienneté et vos contrats Allianz, **le programme Fid'Allianz vous offre des avantages exceptionnels et inédits, pour vous remercier de votre attachement à Allianz.**

Récompenses, simplicité, attentions préférentielles... Découvrez dans les pages suivantes les principaux atouts de votre programme.

Votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾ est à votre disposition pour apporter toutes les réponses à vos questions et vous permettre de bénéficier pleinement de vos avantages.

(1) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.



Plus vous êtes fidèle, plus vous gagnez en avantages.

Un programme pour récompenser votre fidélité

Le programme de fidélité **Fid'Allianz** récompense les clients Allianz en fonction de leur statut : Allianz Préférence, Allianz Privilège, Allianz Prestige.

- Votre statut est déterminé selon votre ancienneté et les contrats que vous possédez chez Allianz. Il est redéfini tous les mois. Votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾ est en mesure de vous le communiquer. Vous pouvez aussi le trouver dans votre Espace Client sur www.allianz.fr.
- Si vous souscrivez un nouveau contrat ou effectuez un reversement, votre statut peut changer et vous permettre d'accéder à plus d'avantages et de services.

Votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾ est à votre disposition pour répondre à vos questions sur le programme Fid'Allianz.

Un système simple de récompenses

Dès que vous adhérez au programme **Fid'Allianz**, vous bénéficiez d'une sélection d'avantages correspondant à chacun de vos besoins :

- Automobile
- Habitation
- Santé et Prévoyance
- Epargne et Retraite
- Loisirs et vie pratique

Plus votre statut est élevé, plus vos avantages sont étendus et plus nous vous réservons des attentions particulières !

En adhérant, vous bénéficiez, selon votre statut, de tout un panel d'avantages qui vous sont attribués automatiquement ou à la demande en fonction de vos envies et des contrats que vous détenez.

(1) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.



3 statuts pour récompenser votre fidélité

Allianz Préférence

Vous êtes client Allianz Préférence dès votre premier contrat⁽¹⁾ Allianz. Vous bénéficiez alors de vos premiers avantages.



Allianz Privilège

Vous êtes client Allianz Privilège lorsque vous détenez, par exemple, trois contrats Allianz de gammes différentes⁽¹⁾. Vous accédez à des avantages supplémentaires.



Allianz Prestige

Vous êtes client Allianz Prestige lorsque vous détenez, par exemple, plusieurs contrats Allianz dont un contrat vie⁽¹⁾, sous certaines conditions disponibles auprès de votre interlocuteur Allianz⁽²⁾ et sur www.allianz.fr. Vous bénéficiez alors du meilleur de votre programme de fidélité.



(1) Contrat pour les particuliers d'assurance individuelle parmi les gammes auto, habitation, prévoyance, épargne/vie, banque, santé (liste des exclusions disponible dans le règlement sur www.allianz.fr), commercialisées par les Agents Généraux Allianz, Allianz FinanceConseil et Allianz Prévoyance Santé.

(2) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.

Vos avantages statut par statut

Automobile

Allianz
Préférence

Allianz
Privilège

Allianz
Prestige

- Tarif préférentiel sur les locations de voiture chez Enterprise Rent-A-Car



- Réduction sur le badge *télépéage* VINCI Autoroutes



- Tarif préférentiel sur le contrôle technique automobile obligatoire



- **Nouveau** : remise additionnelle sur l'achat d'un véhicule



- **Nouveau** : reprise illico de votre ancien véhicule



- Pack prévention permis de conduire



- Maintien de votre cotisation Auto, même en cas de sinistre



- Mise à disposition d'un véhicule



Habitation

Allianz
Préférence

Allianz
Privilège

Allianz
Prestige

- Gratuité des frais d'installation de télésurveillance Sepsad et deux mois offerts sur l'abonnement annuel



- Un détecteur de fumée gratuit installé par MVAD



- Tarif préférentiel sur les diagnostics immobiliers obligatoires



- Tarif préférentiel sur le petit bricolage, l'assistance informatique ou multimédia chez MVAD



- **Nouveau** : tarif préférentiel sur vos déménagements



- Réduction sur l'assurance Habitation Allianz



- Aide de 4 h gratuite en petit jardinage ou bricolage



- Tarif privilégié sur le blanchiment des dents (chirurgiens-dentistes du réseau Santéclair)



- Accès gratuit à un site de coaching Nutrition



- Réduction sur la souscription d'un contrat « Garantie des Accidents de la Vie »



- Tarif préférentiel sur des mini-cures thermales



- Remboursement supplémentaire en optique ou dentaire sur votre contrat Allianz Santé



Épargne et Retraite

- Arbitrages gratuits sur vos contrats d'assurance Vie Allianz



- Chèques cadeaux offerts lors d'un versement supérieur à 7 500 € sur votre contrat d'assurance Vie Allianz



- Chèques cadeaux offerts lors de l'ouverture d'un Livret Allianz Banque accompagné d'un 1^{er} versement supérieur à 7 500 €



Loisirs et Vie pratique

- Réduction sur la souscription d'un contrat « Protection Juridique »



- Accès gratuit à La Tribune 100 % numérique pendant un an



- Remise sur les tarifs des vins du Château Larose Trintaudon(*)



- Réduction sur les abonnements presse chez Toutabo



- Tarif préférentiel sur des séjours de remise en forme Spas



- **Nouveau** : bonus donnant accès à un produit Bioderma offert



* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.





Conditions générales

Les conditions générales à remplir pour être éligible aux avantages du programme Fid'Allianz et pouvoir en bénéficier sont les suivantes :

- être client des réseaux Agent Général, Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé,
- détenir un contrat⁽¹⁾ en cours depuis deux mois,
- adhérer au programme Fid'Allianz auprès de votre interlocuteur Allianz⁽²⁾ ou depuis votre Espace Client sur www.allianz.fr.

Vous bénéficiez des avantages **deux mois après votre adhésion au programme Fid'Allianz**, sauf indication contraire spécifiée dans le détail des avantages. Les offres Fid'Allianz ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles.

Conditions spécifiques

Les conditions spécifiques sont liées à chaque catégorie d'avantages et aux avantages eux-mêmes. Nous vous invitons à vous référer aux conditions spécifiques précisées pour chacun des avantages, que vous pouvez retrouver dans l'Espace Client sur www.allianz.fr.

Toutefois, il existe une condition particulière pour pouvoir bénéficier de la réduction proposée dans le cadre du programme Fid'Allianz sur l'une des assurances suivantes : assurance habitation, Garantie des Accidents de la Vie ou assurance scolaire, l'adhérent doit déjà être client de l'Agent Général chez lequel il souhaite souscrire ce contrat d'assurance Allianz.

Territorialité

Certains avantages du programme Fid'Allianz sont soumis à des conditions de territorialité.

Adresse email Fid'Allianz

L'adresse email Fid'Allianz est celle que vous avez communiquée à votre interlocuteur Allianz⁽²⁾ lors de votre adhésion au programme. Elle vous permet de recevoir votre confirmation d'adhésion à Fid'Allianz ainsi que des informations sur le programme.

Attestation Fid'Allianz

Pour bénéficier de certains avantages, votre attestation Fid'Allianz⁽³⁾ (email ou lettre de bienvenue au programme) pourra vous être demandée par nos partenaires.

Nous vous invitons donc à conserver précieusement cette attestation.

Pour savoir auprès de quels partenaires la présenter, consultez la rubrique "Pour en bénéficier" de chaque avantage.

(1) Contrat pour les particuliers d'assurance individuelle parmi les gammes auto, habitation, prévoyance, épargne/vie, banque, santé (liste des exclusions disponible dans le règlement sur www.allianz.fr), commercialisées par les Agents Généraux Allianz, Allianz FinanceConseil et Allianz Prévoyance Santé.

(2) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.

(3) En cas de perte, contactez votre interlocuteur Allianz ou retrouvez-la dans votre Espace Client sur www.allianz.fr

Automobile





Tarif préférentiel sur les locations de voiture chez Enterprise Rent-A-Car

Allianz a sélectionné Enterprise Rent-A-Car pour vous proposer la location d'une voiture à tarif préférentiel.

Le montant de la remise varie de 10 % à 30 % selon la période de location et le type de véhicule choisi.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

10%
à
30%
de remise

Pour en bénéficier

- Connectez vous à votre Espace Client www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien «Profiter de l'avantage»
- Vous êtes redirigé vers l'Espace Fid'Allianz de Enterprise pour remplir le formulaire de location d'une voiture



Conditions spécifiques :

Illimitée en 2013, jusqu'à 29 jours consécutifs de location.

Offre valable en France métropolitaine avec un supplément de 8€ par jour pour la Corse, sous réserve de modification ultérieure.



Réduction sur le badge *télépéage* VINCI Autoroutes

Allianz a sélectionné VINCI Autoroutes pour vous simplifier les péages et les parkings en vous faisant profiter d'une réduction sur l'abonnement au badge télépéage.

6 mois de frais d'abonnement offerts au télépéage VINCI Autoroutes, valable sur toutes les autoroutes de France et dans plus de 200 parkings.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

**6 mois
gratuits**

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client sur www.allianz.fr.
- Allez dans la rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien « télépéage ».



Conditions spécifiques :

Offre valable en France métropolitaine et Monaco du 02/01/2013 au 31/12/2013 inclus, pour toute première souscription d'un abonnement télépéage VINCI Autoroutes, applicable sur le tarif mensuel par badge avec facture électronique des formules Fréquence et Temps Libre. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours. Conditions détaillées sur www.vinci-autoroutes.com.



Tarif préférentiel sur le contrôle technique obligatoire

Allianz a sélectionné le réseau DEKRA pour vous faire profiter d'une remise sur le contrôle technique obligatoire de votre véhicule⁽¹⁾. Les enseignes **DEKRA**, **NORISKO Auto** et **AUTOCONTROL** représentent à ce jour plus de 1 400 centres répartis sur toute la France.

Bénéficiez d'une **remise de 15%** pour votre prochain contrôle technique automobile obligatoire⁽²⁾, sur simple présentation de votre attestation Fid'Allianz, dans l'un des centres de contrôle participants.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

15 %
de remise

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien « profitez de l'avantage » pour découvrir la liste des centres participants les plus proches de chez vous.
- Imprimez votre attestation d'adhésion Fid'Allianz et présentez-la dès votre arrivée au centre de contrôle



(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2013 en France métropolitaine hors Monaco. Non cumulable avec toute autre réduction sur le contrôle technique obligatoire. La réduction n'est accordée que pour les paiements réalisés dans le centre sur le contrôle technique obligatoire ou sur forfait selon les centres. Offre non rétroactive réservée aux particuliers.

(2) Contrôle technique obligatoire : visite technique périodique (4ème année du véhicule puis tous les 2 ans et dans le cadre de la vente du véhicule).



Remise additionnelle sur l'achat d'un véhicule

Vous recherchez un nouveau véhicule ?

Savez-vous que vous pouvez bénéficier de réductions avantageuses en achetant votre véhicule en ligne sur **AramisAuto.com** leader de la vente de voiture sur internet en France.

Un large choix de plus de 30 marques et de 6 000 modèles de véhicules neufs ou d'occasion récents, vous est proposé.

En plus des remises importantes, notre partenaire AramisAuto met à votre disposition de nombreux services et avantages qui vous aideront dans votre démarche d'achat et vous permettront de commander votre véhicule en toute sérénité.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

jusqu'à
35 %
de réduction

+

100 €
de remise
additionnelle

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien « profitez de l'avantage ».
- Vous êtes redirigé vers l'Espace Fid'Allianz de notre partenaire pour faire votre devis gratuit.

AramisAuto.com

Conditions spécifiques :

Offre non cumulable avec une autre opération commerciale.
Sur présentation d'un justificatif d'appartenance au programme Fid'Allianz. Offre non rétroactive.
Offre valable en France métropolitaine, hors Monaco et Corse.



Reprise illico de votre ancien véhicule

Envie de revendre votre véhicule ?

AramisAuto, n°1 de la reprise automobile en France, vous propose une offre « Reprise Internet » qui vous permet en trois étapes, de faire reprendre votre ancienne voiture **sans obligation d'en acheter une nouvelle**.

Bénéficiez d'une **estimation gratuite** en ligne en 2 min, d'une expertise complète et gratuite en agence et d'un paiement express en 24h par virement bancaire.

Et bénéficiez d'une **bonus de 100 € sur le prix de rachat de votre véhicule⁽¹⁾**.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

100 €

de bonus
sur le prix de
rachat de votre
véhicule ⁽¹⁾

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien « profitez de l'avantage ».
- Vous êtes redirigé vers l'Espace Fid'Allianz de notre partenaire pour faire votre estimation gratuite.

AramisAuto.com

Conditions spécifiques :

Offre non cumulable avec une autre opération commerciale.
Sur présentation d'un justificatif d'appartenance au programme Fid'Allianz. Offre non rétroactive.
Offre valable en France métropolitaine, hors Monaco et Corse.

(1) Offre valable pour toute reprise d'un véhicule d'occasion de moins de 5 ans et de moins de 100 000 km.



Pack prévention permis de conduire

Allianz a sélectionné le Pack prévention permis de conduire de Mondial Assistance pour vous aider à trouver une solution à tous vos problèmes de conduite même les plus urgents.

- Vous perdez des points sur votre permis : Mondial Assistance organise et prend en charge un stage volontaire pour récupérer vos points (prix public constaté : 250 €).
- Votre permis vous est retiré : vous, vos passagers et votre véhicule sont pris en charge (dans la limite d'une distance de 100 km).
- Vous ne pouvez pas conduire : un taxi vous conduit jusqu'au lieu de votre choix à tout moment de la journée (opération Nez Rouge). Course prise en charge jusqu'à 100 €.



Allianz Privilège



Allianz Prestige

Gratuit

Pour en bénéficier ⁽¹⁾

- Appeler le 0 969 32 04 84
(prix d'un appel local depuis un poste fixe),
du lundi au vendredi de 8h à 20h,
le samedi de 8h à 18h, hors jours fériés.
- Identifiez-vous avec vos nom,
prénom, numéro de contrat.

La prise en charge en cas de retrait de permis et l'opération Nez Rouge sont valables 7j/7 et 24h/24.



Conditions spécifiques :

Offre valable une fois durant l'année 2013, en France métropolitaine et Corse, hors Monaco.

(1) Dans un délai de 2 mois maximum



Maintien de votre cotisation Auto

La cotisation de votre contrat Auto avec un bonus 50 n'augmente pas⁽¹⁾, même en cas de sinistre responsable.

Cet avantage est valable si vous détenez un contrat auto Allianz avec bonus 50 et si vous êtes adhérent à Fid'Allianz depuis au moins 3 mois avant l'échéance principale de votre contrat Auto.



Allianz Prestige

Gratuit

Pour en bénéficier

Aucune démarche à effectuer, l'activation de votre avantage est automatique.

Allianz 

Conditions spécifiques :

Offre valable sur les véhicules soumis à bonus-malus, avec bonus 50. Avantage attaché au véhicule assuré, hors variation des frais et taxes. Cet avantage ne concerne pas les contrats souscrits par internet eAllianz Auto, les contrats Risques Auto Aggravés, les modifications de contrat.

(1) Cet avantage s'appliquera à votre prochaine échéance principale comprise entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012.



Mise à disposition d'un véhicule

Allianz met gratuitement à votre disposition un véhicule par l'intermédiaire de Mondial Assistance, leader mondial de l'assurance loisirs.

- Un véhicule de catégorie routière⁽¹⁾ est mis à votre disposition pendant 3 jours, kilométrage illimité, sans justificatif de motif.
- Le véhicule doit être pris et rapporté dans la même agence de location.



Allianz Prestige

Gratuit

Pour en bénéficier⁽²⁾

- Appeler le 0 969 32 04 84
(prix d'un appel local depuis un poste fixe),
du lundi au vendredi de 8h à 20h,
le samedi de 8h à 18h, hors jours fériés.
- Identifiez-vous avec vos nom,
prénom, numéro de contrat.



Conditions spécifiques :

Offre valable une fois durant l'année 2013,
proposée hors complément d'assurance.
Sous réserve de répondre aux critères demandés
pour toutes locations de voiture.
Offre valable en France métropolitaine et Corse,
hors Monaco.

(1) Catégorie maximum SDMR, suivant codification ACRIS

(2) Dans un délai de 2 mois maximum

Habitation





Télesurveillance Sepsad

Allianz a sélectionné Sepsad pour vous faire bénéficier d'un avantage tarifaire sur la télesurveillance, afin de vous protéger contre les risques de cambriolages ou d'incendie.

- Frais d'installation du matériel de télesurveillance offerts.
Valeur des frais d'installation : 79 € TTC au 1^{er} janvier 2013.
- 2 mois gratuits sur le prix d'un abonnement annuel.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

**Frais
d'installation
gratuits
+
2 mois
gratuits**

Pour en bénéficier

Contactez votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾.



Conditions spécifiques :

Offre valable pour une installation en 2013.
Pour toute souscription d'un abonnement de télesurveillance Sepsad de votre résidence principale ou secondaire en France métropolitaine, hors Corse et Monaco.

(1) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.



Un détecteur de fumée gratuit installé par MVAD⁽¹⁾

La loi impose à tout occupant (propriétaire ou locataire) d'équiper son logement **d'au moins un détecteur de fumée** normalisé au plus tard en 2015.

Allianz vous accompagne dans cette démarche avec le concours de **SEPSAD** et **MVAD** (spécialiste des services à la personne).

Afin de vous aider à prévenir les risques incendies, Allianz vous fait bénéficier d'une **intervention MVAD à tarif préférentiel⁽²⁾** avec :

- **une visite de sécurité** de votre logement pour vous conseiller sur le nombre et l'emplacement des détecteurs de fumée nécessaires à votre sécurité
- le **1er détecteur** de fumée SESPAD (DAAF) **gratuit**
- un **tarif préférentiel** sur tout **détecteur** de fumée SESPAD (DAAF) **supplémentaire**.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

Un détecteur de
fumée

Gratuit
+

Une intervention
à tarif
préférentiel

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client sur www.allianz.fr rubrique Fid'Allianz
- Cliquez sur le lien « Profiter de l'avantage » pour accéder et compléter le formulaire internet de MVAD qui vous rappellera
- Et pour bénéficier de tous les avantages de l'offre, n'oubliez pas d'indiquer que vous êtes adhérent Fid'Allianz.



(1) Offre valable en France métropolitaine (hors Corse et Monaco) et sous réserve de quelques zones géographiques non desservies consultables depuis le formulaire MVAD.

(2) Intervention d'une valeur de 60 € TTC pour un montant de 30 € après déduction fiscale (selon la législation en vigueur).



Tarif préférentiel sur les diagnostics immobiliers obligatoires

Vous vendez ou louez un bien immobilier ?

Allianz a sélectionné DEKRA pour vous faire profiter de réductions sur les diagnostics immobiliers⁽¹⁾ suivants : amiante, mesurage, termites, plomb, performance énergétique gaz, prêt à taux zéro, états des lieux.

Avec cette offre, un **technicien DEKRA** intervient **sous 48 heures** et vous **bénéficiez des réductions suivantes** :

- 1 à 2 diagnostics : 10 % de réduction
- 3 diagnostics : 15 % de réduction
- 4 diagnostics : 20 % de réduction
- 5 diagnostics : 25 % de réduction
- 6 diagnostics : 30 % de réduction.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

10%
à
30%

de réductions

Pour en bénéficier

- Contactez Dekra pour plus d'informations et pour une prise de rendez-vous au :

0 800 009 040

(numéro gratuit depuis tous les postes fixes en France métropolitaine),
du lundi au vendredi de 9h à 18h

- Présentez votre attestation d'adhésion Fid'Allianz⁽²⁾ lors de l'intervention



(1) Offre valable en France métropolitaine (hors Corse) et Monaco .

(2) Disponible sur votre Espace Client, rubrique Fid'Allianz .



Tarif préférentiel sur le petit bricolage, l'assistance informatique ou multimédia chez MVAD

Allianz a sélectionné MVAD, le spécialiste des services à la personne, et vous fait bénéficier d'une réduction sur une intervention de petit bricolage, assistance informatique ou multimédia.

MVAD organise et prend en charge les petits travaux d'entretien de votre habitat ou vous aide à résoudre vos problèmes informatiques ou multimédias.

Bénéficiez d'une intervention de 2h pour le prix d'1h*.

Quelques exemples :

- Bricolage : monter un meuble en kit, déplacer une prise électrique...
- Informatique : installation, formation, dépannage...
- Multimédia : paramétrage TNT ou d'un téléviseur, installation d'un home-cinéma...



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

2h
pour
le prix
d'1 h

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client sur www.allianz.fr
- Allez dans la rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien « MVAD ».



Conditions spécifiques :

Offre valable en France métropolitaine, hors Monaco et Corse, sous réserve de quelques zones géographiques non desservies consultables sur le site MVAD, accessible depuis www.allianz.fr.

* Intervention de 2 h d'une valeur de 68 € TTC pour un montant de 34 € après réduction ou crédit d'impôts.



Tarif préférentiel sur vos déménagements

Allianz a sélectionné les **Gentlemen du déménagement**, groupe n°1 du déménagement en Europe, pour vous faire profiter de remises sur toute une gamme de prestations de déménagement.

Bénéficiez d'une remise allant jusqu'à 11,5 % et d'une possibilité de payer en 4 fois sans frais.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

Paiement
en 4 fois
sans frais

+

5,5 %

du 15/06 au 15/09

11,5 %

le reste de l'année

Pour en bénéficier

- Connectez vous à votre Espace Client www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien «Profiter de l'avantage»
- Vous êtes redirigé vers l'Espace Fid'Allianz des Gentlemen du déménagement.



Conditions spécifiques :

Offre valable uniquement en demandant votre devis au siège des Gentlemen du déménagement au numéro dédié ou sur l'adresse URL personnalisée. Offre non cumulable avec d'autre remise figurant sur votre devis et non rétroactive



Réduction sur l'assurance Habitation Allianz

Allianz vous fait bénéficier d'une réduction sur l'assurance Habitation, la 1^{ère} année de souscription.



Allianz Privilège

**2 mois
gratuits**



Allianz Prestige

**4 mois
gratuits**

Pour en bénéficier

Contactez votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾.

Allianz 

Conditions spécifiques :

Offre valable en 2013.

Sous réserve du paiement par prélèvement automatique de la cotisation.

Avantage non cumulable avec les offres commerciales existantes

Vous devez être déjà client de l'Agent Général chez lequel vous souscrivez cette assurance Habitation.

(1) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.



Aide de 4h gratuite de petit jardinage ou de petit bricolage

Allianz vous offre 4h gratuites de petit jardinage ou de petit bricolage par l'intermédiaire de Mondial Assistance, leader mondial de l'assurance loisirs.

Les petits travaux d'entretien de votre jardin ou de votre habitat sont organisés et pris en charge par Mondial Assistance.

Quelques exemples : taille de haies et arbres de moins de 2 mètres, tonte de la pelouse, désherbage, débroussaillage, enlèvement des déchets, installations diverses, petite électricité, petite serrurerie...



Allianz Prestige

4h
gratuites

Pour en bénéficier⁽¹⁾

- Appeler le 0 969 32 04 84
(prix d'un appel local depuis un poste fixe),
du lundi au vendredi de 8h à 20h,
le samedi de 8h à 18h, hors jours fériés
- Identifiez-vous avec vos nom,
prénom, numéro de contrat.



Conditions spécifiques :

Offre valable une fois durant l'année 2013,
en France métropolitaine et Corse, hors Monaco.

(1) Dans un délai de 2 mois maximum

A photograph of a woman and a young girl outdoors. The woman, on the left, is wearing a light pink button-down shirt and is smiling while supporting the girl. The girl, in the center, is wearing a white sleeveless top and is laughing joyfully with her arms outstretched. The background is a clear blue sky and green foliage.

Santé et Prévoyance



Tarif privilégié sur le blanchiment des dents chez les chirurgiens-dentistes du réseau Santéclair

Allianz a sélectionné Santéclair, le spécialiste dans la gestion du risque santé et vous fait bénéficier d'un tarif privilégié sur le blanchiment des dents chez les chirurgiens-dentistes de son réseau.

Votre blanchiment des dents vous coûtera 450 € au lieu de 600 € à 900 € (fourchette de prix constatée).



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

450€
au lieu de
600€ à 900€

Pour en bénéficier

- Pour connaître les chirurgiens-dentistes Santéclair proches de chez vous, contactez votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾.
- Présentez au chirurgien-dentiste votre attestation d'adhésion Fid'Allianz⁽²⁾.

Santéclair
Informations & réseaux de soins

Conditions spécifiques :

Offre valable en France métropolitaine et en Corse, hors Monaco.

Assurez vous que le chirurgien-dentiste pratique cet acte lors de la prise de rendez-vous.

(1) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.

(2) Cette attestation est disponible dans l'Espace Client du site www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz.



Accès gratuit à un site de coaching Nutrition

Allianz vous fait bénéficier d'un accès gratuit au site de coaching Nutrition, élaboré par l'ADPS (Association de Prévoyance Santé).

Des conseils nutritionnels adaptés à votre mode de vie et à votre état de santé vous y sont prodigués.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

Gratuit

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client sur www.allianz.fr
- Allez dans la rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien « ADPS ».
- Vous arriverez sur la page d'accueil du site « Nutrition, Plaisir et Santé », cliquez sur la photo « Consultation Nutritionnelle ».





Réduction sur la souscription d'un contrat Allianz « Garantie des Accidents de la Vie »

Allianz vous fait bénéficier d'une réduction tarifaire sur un contrat « Garantie des Accidents de la Vie » et vous couvre contre tout accident de la vie privée.

Cette réduction est appliquée la 1^{ère} année de souscription du contrat.



Allianz Préférence

**1 mois
gratuit**



Allianz Privilège

**2 mois
gratuits**



Allianz Prestige

**4 mois
gratuits**

Pour en bénéficier

Contactez votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾.

Allianz 

Conditions spécifiques :

Offre valable sous réserve du paiement par prélèvement automatique de la cotisation. Avantage non cumulable avec les offres commerciales existantes.

Vous devez être déjà client de l'Agent Général chez lequel vous souscrivez ce contrat Allianz Garanties des Accidents de la Vie.

(1) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.



Tarif préférentiel sur des mini-cures thermales

Allianz a sélectionné la Chaîne Thermale du Soleil pour vous faire profiter d'une réduction sur toutes les mini-cures thermales⁽¹⁾

Avec 20 stations thermales, réparties sur l'ensemble du territoire français, la Chaîne Thermale du Soleil constitue **le réseau de référence de la médecine thermique** et répond, grâce à des équipes soignantes expertes et attentives, à de nombreux besoins de santé publique (surpoids, tabagisme, stress).

Bénéficiez d'une réduction de 10% minimum sur des mini-cures, à titre d'exemple :

- mini-cures en dermatologie (psoriasis, cicatrices...)
- mini-cures en rhumatologie (mal de dos, raideurs articulaires...)
- mini-cures en cardiologie ou neurologie (hypertension, stress...)



Allianz Préférence



Allianz Privilege



Allianz Prestige ⁽²⁾

10%

de réduction
minimum⁽²⁾

Pour en bénéficier

- Consulter les offres sur le site :
www.chainethermale.fr/cures/medicalisees.html
- Pour toute réservation ou informations, contactez la Centrale de Réservation de la Chaîne Thermale du Soleil au
0 800 05 05 32
(numéro gratuit depuis tous les postes fixes en France métropolitaine)
Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h
- Et communiquez le code promo :

allianzsante



(1) Offre non cumulable avec d'autres offres spéciales ou promotions en cours et non applicable aux cures thermales conventionnées de 18 jours ni aux forfaits hébergement cure thermique de 18 jours.

(2) Les adhérents Allianz Prestige bénéficient d'un accueil VIP avec cadeau de bienvenue.



Remboursement supplémentaire en optique ou dentaire sur votre contrat Allianz Santé

Profitez de cette possibilité d'être mieux remboursé pour vos verres et monture en optique ou pour vos prothèses dentaires⁽¹⁾.

- Les bons de remboursement ne sont valides que pour l'année civile au cours de laquelle ils ont été émis.
- Ils ne peuvent être utilisés qu'en une seule fois et dans la limite des frais réels.
- Les bons ne sont pas cumulables entre eux.

Attention, en cas de perte un bon ne peut pas être réédité en cours d'année.



Allianz Privilège

50€
remboursés



Allianz Prestige

100€
remboursés

Pour en bénéficier

- Faites signer le bon que vous recevez par courrier, utilisable une seule fois, par votre opticien ou dentiste.
- Joignez-le à votre demande de remboursement, selon les modalités habituelles.

Allianz 

Conditions spécifiques :

Offre valable sous réserve de détenir un contrat santé Allianz, à l'exclusion des contrats santé collectifs et CMU.

Le bénéfice de l'avantage est limité à une fois tous les 3 ans.

(1) Hors lentilles de contacts et orthodontie.

Épargne et Retraite





Arbitrages gratuits sur vos contrats d'assurance Vie Allianz

Allianz vous offre de 1 à 4 arbitrages gratuits sur vos contrats d'assurance Vie.



Allianz Préférence

1 arbitrage
gratuit



Allianz Privilège

2 arbitrages
gratuits



Allianz Prestige

4 arbitrages
gratuits

Pour en bénéficier

- Automatique depuis votre Espace Client sur www.allianz.fr
- Ou en contactant votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾ qui transmettra votre demande d'arbitrage.

Allianz 

Conditions spécifiques :

Offre valable sous réserve de détenir un contrat d'assurance Vie multi supports hors Nov'actif, Nov'patrimoine et Multisicav. Cet avantage ne concerne pas les arbitrages programmés.

(1) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.



Chèques cadeaux offerts lors d'un reversement supérieur à 7 500 € sur votre contrat d'assurance Vie Allianz

Allianz vous offre des chèques cadeaux Ticket Kadéos® acceptés dans un grand nombre d'enseignes nationales.

Recevez selon votre statut, des chèques cadeaux Ticket Kadéos® d'une valeur de 60 € ou de 40 €, sous réserve d'effectuer, en une seule fois, un reversement sur votre contrat d'assurance Vie Allianz, d'une valeur minimale de 7 500 €.

Pour en bénéficier

Aucune démarche à effectuer, les chèques cadeaux Ticket Kadéos® sont envoyés automatiquement à votre adresse en recommandé avec accusé de réception⁽¹⁾.



Allianz Privilège

40€



Allianz Prestige

60€

Conditions spécifiques :

Offre valable sous réserve de détenir un contrat d'assurance Vie ou de capitalisation Allianz.

La liste des contrats bénéficiant de cet avantage est disponible auprès de votre interlocuteur Allianz⁽²⁾.

Offre limitée à un seul cadeau par an et par contrat.

(1) Dans un délai de 2 mois maximum. En cas d'absence du bénéficiaire un avis de passage est laissé dans sa boîte aux lettres et il dispose d'un délai de 15 jours pour le récupérer avant destruction. Au-delà, Allianz peut renvoyer de nouveaux chèques mais une déduction de 10 euros sera appliquée pour frais.

(2) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.



Chèques cadeaux offerts lors de l'ouverture d'un Livret⁽¹⁾, Allianz Banque accompagné d'un premier versement supérieur à 7 500 €

Allianz vous offre des chèques cadeaux Ticket Kadéos® acceptés dans un grand nombre d'enseignes nationales.

Recevez selon votre statut, des chèques cadeaux Ticket Kadéos® d'une valeur de 60 € ou de 40 € sous réserve que le premier versement soit d'une valeur minimale de 7 500 €.



Allianz Privilège

40€



Allianz Prestige

60€

Pour en bénéficier

Aucune démarche à effectuer, les chèques cadeaux Ticket Kadéos® sont envoyés automatiquement à votre adresse en recommandé avec accusé de réception⁽²⁾.



Conditions spécifiques :

Offre limitée à un seul cadeau par an et par Livret, Allianz Banque.

(1) Tous Livrets proposés par Allianz Banque à l'exception du Livret A et du Livret Atout Avenir.

(2) Dans un délai de 2 mois maximum. En cas d'absence du bénéficiaire un avis de passage est laissé dans sa boîte aux lettres et il dispose d'un délai de 15 jours pour le récupérer avant destruction. Au-delà, Allianz peut renvoyer de nouveaux chèques mais une déduction de 10 euros sera appliquée pour frais.

A close-up photograph of a woman with blonde, wavy hair and blue eyes, smiling warmly at the camera. She is wearing a dark, patterned strapless top. In the background, a blurred social setting is visible, showing other people and a table with food and drinks. A solid blue rectangular overlay is positioned in the upper right corner of the image.

Loisirs et Vie pratique



Réduction sur la souscription d'un contrat « Protection Juridique »

Allianz a sélectionné Protexia France pour défendre vos intérêts au quotidien avec une réduction sur la souscription d'un contrat « Protection Juridique ».

Profitez d'une réduction de 1 à 4 mois gratuits selon votre statut client, sur un contrat Allianz Protection Juridique Vie Privée, la 1^{ère} année de souscription.



Allianz Préférence

**1 mois
gratuit**



Allianz Privilège

**2 mois
gratuits**



Allianz Prestige

**4 mois
gratuits**

Pour en bénéficier

Contactez votre interlocuteur Allianz⁽¹⁾.



Conditions spécifiques :

Souscrire à un contrat Allianz Protection Juridique Vie Privée.

Offre valable sous réserve du paiement par prélèvement automatique de la cotisation.

(1) Interlocuteur du réseau Agent Général Allianz ou Allianz FinanceConseil ou Allianz Prévoyance Santé.



Accès gratuit à La Tribune 100 % numérique pendant un an sans engagement

Allianz a sélectionné La Tribune et vous propose de profiter d'un an d'utilisation gratuite ⁽¹⁾.

L'abonnement La Tribune 100% numérique, c'est toute l'information économique et financière :

- votre hebdomadaire tous les vendredis,
- votre édition quotidienne,
- les services premium (archives, alertes...).



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

1 an
gratuit
sans
engagement

Pour en bénéficier

- Connectez vous à votre Espace Client www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien «Profiter de l'avantage» et remplissez la demande d'accès gratuit à la Tribune.



(1) Prix public 2012 constaté : 287 € / an.



Remise sur les tarifs des vins⁽¹⁾ des Vignobles de Larose

Propriété du groupe Allianz, Les Châteaux Larose Trintaudon, Larose Perganson et Arnault sont des Crus Bourgeois en Haut-Médoc.

Bénéficiez de **remises allant jusqu'à 30%** sur les vins des Vignobles de Larose ainsi qu'un **bon de réduction de 20 €** pour 200 € d'achats⁽²⁾.

Découvrez des vins d'exceptions :

- Crus Bourgeois, Haut-Médoc
- Champagnes Grand Cru
- Chianti, Toscane - Italie
- Brunello di Montalcino, Toscane - Italie
- Casas del Toqui, Chili.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

Jusqu'à
30%
de réduction

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client sur www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz
- Cliquez sur le lien « Profiter de l'avantage »
- Vous êtes redirigé sur l'espace Fid'Allianz des Vignobles de Larose
- Rentrez le code de réduction **2012FIDALLIANZ**, avant de valider votre panier supérieur à 200 €

CHÂTEAU
LAROSE
TRINTAUDON
CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR
HAUT-MÉDOC

(1) L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

(2) Bon de réduction valable une seule fois du 01/01/2013 au 31/12/2013, pour toute commande via internet de 200 € minimum hors frais de port.



Réduction sur les abonnements presse chez Toutabo

Allianz a sélectionné Toutabo pour vous faire profiter d'une réduction supplémentaire sur les abonnements magazines, presse et journaux.

- Bénéficiez en fonction de votre statut, d'une réduction de 5 à 15 % supplémentaire sur le tarif déjà promotionnel proposé par Toutabo.
- Sélectionnez le ou les magazine(s) de votre choix parmi plusieurs milliers de titres disponibles.



Allianz Préférence

5%
de remise
supplémentaire



Allianz Privilège

10%
de remise
supplémentaire



Allianz Prestige

15%
de remise
supplémentaire

Pour en bénéficier

- Connectez-vous à votre Espace Client sur www.allianz.fr
- Allez dans la rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien « Toutabo ».



TOUTabo.com



Tarif préférentiel sur des séjours de remise en forme Spas

Allianz a sélectionné la Compagnie des Spas du Groupe Chaîne Thermale du Soleil pour vous faire profiter d'une réduction sur tous leurs séjours de remise en forme⁽¹⁾.

Bénéficiez d'une réduction de 10% minimum sur tous les séjours Spas avec hébergement d'une durée de 5 ou 7 nuits, et profitez d'un bien-être maximum.

Quelques exemples :

- Golf & Spa / Cyclotourisme & Spa
- Pure Spa / Spa Plume
- Anti-Aging
- Minceur Detox



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige ⁽²⁾

10%

de réduction
minimum⁽²⁾

Pour en bénéficier

- Consulter les offres sur le site : www.compagniedesspas.fr
- Pour toute réservation ou informations, contactez la Centrale de Réservation de la Chaîne Thermale du Soleil au

0 800 05 05 32

(numéro gratuit depuis tous les postes fixes en France métropolitaine)

Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h

- Et communiquez le code promo :

allianzspa



EAU THERMALE & THERMOPROFES

(1) Offre non cumulable avec d'autres offres spéciales ou promotions en cours et non applicable aux forfaits demi-journée Spa Aqua ni aux soins et forfaits de beauté, de balnéothérapie ou de remise en forme sans hébergement.

(2) Les adhérents Allianz Prestige bénéficient d'un accueil VIP avec cadeau de bienvenue.



Bonus donnant accès à un produit Bioderma offert

Et si vous preniez soin de votre peau ?

Allianz a sélectionné Bioderma, le laboratoire des produits dermo-cosmétiques distribués en pharmacie et parapharmacie, gage de qualité, pour vous faire accéder encore plus rapidement à un produit offert de la gamme Bioderma.

Accédez de façon privilégiée à l'Espace Fid'Allianz de Bioderma en ligne, enregistrez vos achats Bioderma effectués en point de vente⁽¹⁾ et grâce à Fid'Allianz, vous bénéficiez tout au long de l'année 2013 de 15 points Bonus pour chaque produit offert.



Allianz Préférence



Allianz Privilège



Allianz Prestige

15 points Bonus

Al'initialisation
de votre compte
et pour chaque
produit offert
par Bioderma

Pour en bénéficier

- Connectez vous à votre Espace Client www.allianz.fr, rubrique Fid'Allianz.
- Cliquez sur le lien «Profiter de l'avantage»
- Vous êtes redirigé vers l'Espace Fid'Allianz de notre partenaire Bioderma

BIODERMA
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

(1) Voir liste des points de vente sur www.bioderma.com/fr.

Extrait du règlement du programme de fidélité Fid'Allianz



Cet extrait du règlement présente les principales caractéristiques du programme Fid'Allianz. La version complète du règlement du programme est disponible sur www.allianz.fr ou auprès de votre interlocuteur Allianz.

Fid'Allianz est un programme de fidélisation à statuts.

1. Principes de participation

Ce programme est destiné à récompenser la fidélité des clients ; c'est un programme à statuts. Il distingue 3 catégories d'adhérents :

- les clients Allianz Prestige,
- les clients Allianz Privilège,
- et les clients Allianz Préférence.

Le programme donne au client adhérent accès à des avantages qui sont déterminés par son statut.

Le programme de fidélité du Groupe Allianz est un programme ouvert aux clients des réseaux commerciaux propriétaires du Groupe Allianz (Agents Généraux, Conseillers Allianz Prévoyance Santé et Conseillers Allianz FinanceConseil).

Il s'agit d'un programme de fidélité **gratuit et à adhésion active**.

L'adhésion au programme Fid'Allianz et le choix d'avantages parmi les listes proposées relèvent de la seule décision des clients.

Toutes les conditions du programme sont consultables dans l'Espace Client sur www.allianz.fr ou auprès de l'interlocuteur commercial Allianz du client.

2. Statut du client adhérent

Le statut d'un client adhérent est déterminé par :

La somme des points obtenus par le client pour chacun des trois critères suivants :

- le montant des primes et encours du client,
- le nombre de gammes détenues,
- l'ancienneté du client.

Ce calcul de points prend en compte uniquement les contrats souscrits personnellement par le client et éligibles au programme.

Pour connaître son statut, le client doit s'adresser à son interlocuteur commercial Allianz.

3. Avantages

La nature et la valeur des avantages accordés aux clients diffèrent d'un statut à l'autre. La liste des avantages associés à chacun des trois statuts du programme, leur nature et leur valeur peuvent être redéfinies à tout moment.

Elles sont disponibles dans l'Espace Client sur www.allianz.fr.

Le client peut bénéficier de ses avantages à l'issue d'un délai maximal de 7 jours (sauf pour les avantages proposés par Mondial Assistance pour lesquels le délai est de 21 jours maximum) après prise en compte de l'adhésion et obtention du statut.

Le programme propose aux adhérents Fid'Allianz, un panel **d'avantages définis selon les univers de besoins** suivants :

- Automobile,
- Habitation,
- Santé et Prévoyance,
- Epargne et Retraite,
- Loisirs et vie pratique.

L'adhésion du client au programme lui donne accès à des avantages auprès des sociétés partenaires d'Allianz dans le cadre du programme de fidélité. Le détail de l'ensemble des partenaires d'Allianz dans le cadre du programme de fidélité ainsi que le détail des avantages proposés est disponible sur www.allianz.fr.

Les droits et avantages auxquels le programme donne accès ne sont pas substituables, ni transformables en argent, ils ne sont pas cessibles.

Aucune contrepartie financière ne sera attribuée en échange du renoncement à un avantage.

4. Evolution du programme

Le Groupe se réserve le droit de faire évoluer ou de modifier chaque année :

- le mode de calcul et la valeur des points-statut,
- les seuils d'accession aux statuts supérieurs.

En outre, il se réserve le droit de modifier à tout moment la liste, la nature et la valeur des avantages.

Les modifications ou les mises à jour du présent règlement seront consultables dans l'Espace Client sur www.allianz.fr.

5. Arrêt du programme

La cessation du programme de fidélisation n'ouvrira droit à aucune indemnité pour le client adhérent.



Vous êtes satisfait de votre interlocuteur Allianz, soyez notre meilleur ambassadeur et recommandez-nous à votre entourage !



Allianz Vie
340 234 962 RCS Paris
SA au capital de 643 054 425 €

Allianz IARD
542 110 291 RCS Paris
SA au capital de 938 787 416 €

Entreprises régies par le Code des assurances
Siège Social :
87 rue de Richelieu - 75002 Paris

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire

